



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **H & V Jewellery Sàrl**, Rue des Prélets 28, 2206 Geneveys-Coffrane
2. Déclaration de faillite: 22.05.2017
3. Suspension de faillite: 09.08.2017
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.08.2017
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Remarques : But : exploitation d'un atelier de fonte à cire perdue, polissage, laquage, sertissage, taille de pierres précieuses et semi précieuses, impression et création 3D, usinage, négoce de pierres précieuses et semi précieuses, ainsi que de métaux précieux (pour but complet, cf. statuts). Si aucune avance de frais n'est effectuée, chaque créancier gagiste peut, dans un délai de 20 jours dès la publication, exiger de l'office la réalisation de son gage (droit de rétention) conformément à l'art. 230a LP.

Office des faillites
2053 Cernier

03696421

